



UFR ANTHROPOLOGIE
SOCIOLOGIE
SCIENCE POLITIQUE

3^{ème} ANNÉE LICENCE SCIENCES SOCIALES ET GÉOGRAPHIQUES

Année 2021-2022

Les consultant·e·s en participation :

La démocratie en consultation

Réalisé par

Antoine Convert & Tom Gaillard

Enseignant : Bruno Milly

Avant-propos

Nous tenons dans un premier temps à remercier l'ensemble de nos enquêté·e·s ayant pris le temps de répondre à nos nombreuses questions, chacun des échanges que nous avons pu avoir a pu permettre de faire avancer notre analyse et de mieux comprendre notre sujet, en plus de nous avoir permis de rencontrer des personnes agréables.

Nous remercions aussi nos enseignants, M. Bruno Milly et M. Rémi Rouméas, pour leurs précieux conseils, notamment en termes de méthodologie, mais pas seulement.

Ils ont su nous orienter sur les eaux parfois troubles de l'enquête.

Les prénoms et les noms des personnes et des organismes dans lesquels les différent·e·s consultant·e·s exercent actuellement ont été modifiés par soucis d'éthique en sciences sociales, qui implique l'anonymisation. Nous n'avons pas non plus mentionné les villes où exercent les consultant·e·s exercent actuellement leur profession, afin de ne pas permettre d'identifier les personnes concerné·e·s. Toujours à cette fin, les lieux mentionnés dans ce rapport ont pu faire l'objet de modifications afin de ne pas révéler les véritables lieux fréquentés.

Nous rappelons avant lecture de ce document que ce dernier est le fruit d'un travail d'enquête d'apprentis enquêteurs de Licence 3. Ainsi, nous prenons ce travail d'enquête pour ce qu'il est : un exercice. Nous n'avons pas la prétention d'affirmer que notre enquête sera parfaite (ce qui ne sera pas le cas). Ainsi, libre à vous, d'avoir confiance ou non dans le sérieux de notre travail.

Enfin, nous tenons à dire que nos recherches, entretiens et lectures nous ont permis d'en apprendre beaucoup sur la participation ainsi que sur le métier de consultant·e en participation. Néanmoins, il est probable que les consultant·e·s qui nous liront ne devraient pas en apprendre davantage que ce que nous avons appris. Nous espérons tout de même que certains éléments de notre enquête sauront nourrir agréablement votre réflexion.

Table des matières

Avant-propos.....	2
Introduction.....	4
I – Présentation de l’objet et du terrain.....	6
II – État de l’art et problématique.....	8
III – Méthodologie.....	14
IV – Résultats.....	23
Conclusion.....	40
Bibliographie.....	43
Glossaire.....	46

Introduction

La participation institutionnelle s'est démocratisée de nos jours, pour autant il est rare que l'on s'intéresse aux personnes chargées de "faire participer", c'est ce que nous allons tenter de réaliser dans les pages qui suivent.

Cette année, le thème du cours d'enquête qualitative est : « Les relations professionnel·le·s – publics. » Notre thème s'inscrit donc dans une sociologie du travail couplé d'un axe particulier : celui de la relation entre les professionnel·le·s et ce qui peut être considéré comme leurs « publics » (public d'un concert, patient·e·s, client·e·s, étudiant·e·s, lecteur·rice·s, abonné·e·s sur Internet...). La profession que nous avons choisi d'étudier est celle des « consultant·e·s en participation ».

Les sciences sociales ont étudié le phénomène de la participation, en particulier ces deux dernières décennies. La professionnalisation de ce champ est sans nul doute un des thèmes majeurs étudiés par les sociologues à ce sujet. À l'aune des années 2000, le champ des professionnel·le·s de la participation était constitué en partie d'ancien·ne·s militant·e·s associatif·ve·s s'étant reconverti·e·s afin de prolonger leur engagement dans la sphère professionnelle. De nos jours, ce domaine connaît une véritable expansion et s'est popularisé plus que jamais, mais il est aussi beaucoup plus consensuel et le profil des professionnel·le·s chargé·e·s de faire participer s'est diversifié, mais il tend à s'uniformiser, notamment dans le champ institutionnel. Ces nouveaux·elles professionnel·le·s de la participation dans l'action publique et assimilé·e·s sont dorénavant, pour un nombre très élevé d'entre eux/elles, d'ancien·ne·s étudiant·e·s en science politique, en communication mais aussi encore en urbanisme et aménagement au sein des administrations publiques.

Nous nous demandons si l'établissement d'une relation entre consultant·e·s et participant·e·s serait à même d'influer sur le déroulement d'un dispositif pour favoriser davantage la prise en compte concrète des propositions issues des délibérations.

Notre problématique est donc la suivante : « Les consultant·e·s ont-ils les moyens, s'ils en ont la volonté, de passer avec les participant·e·s un « pacte démocratique » face aux pouvoirs décisionnaires ? »

Les consultant·e·s en participation sont des personnes qui, de leur fait ou par le biais de leur organisme employeur, louent leurs services et savoirs-faire en termes de participation auprès de commanditaires, qui sont donc les client·e·s.

Les participant·e·s sont les personnes participant aux dispositifs de participation organisés et animés par les consultant·e·s.

Le « pacte démocratique » signifie dans notre enquête le fait que consultant·e·s et participant·e·s conviennent, explicitement et/ou implicitement, mais toujours informellement, de « faire équipe » afin que les orientations délibérées par les participant·e·s soient entendues et appliquées par les pouvoirs décisionnaires. Le « pacte démocratique » se comprend comme un idéal-type.

Les pouvoirs décisionnaires sont définis dans notre enquête comme les commanditaires des dispositifs de participation qui détiennent seuls le pouvoir formel de décision, et ont donc le dernier mot dans l'élaboration des politiques publiques.

Pour la réalisation de cette enquête, notre méthodologie s'appuie sur diverses méthodes. Nous avons pour consigne de réaliser une enquête qualitative s'appuyant sur des entretiens semi-directifs avec des enquêtés, nous les avons menés grâce à une grille d'entretien comprenant des questions sur les thématiques spécifiques relatives à notre objet d'étude. Nous avons décidé d'enregistrer nos entretiens à la fois avec l'audio mais aussi la vidéo afin de pouvoir rendre compte du plus de détails possibles dans la retranscription que nous réalisons par la suite.

Dans une première partie nous allons présenter l'objet ainsi que le contexte de notre sujet d'étude, dans un second temps nous réaliserons un état des arts de notre sujet d'enquête, par la suite nous traiterons de la méthodologie pour finir avec nos résultats sur lesquels nous allons (tenter de) conclure grâce à nos recherches (nécessairement introductives).

I – Présentation de l'objet et du terrain

À partir des années 1960 et 1970, les mouvements contestataires commencent à revendiquer des thématiques participatives, notamment les mouvements de luttes urbaines dans le cadre de la rénovation des quartiers vétustes. Mais c'est dans les années 1980, au moment où la gauche accède au pouvoir que les institutions s'emparent réellement des outils participatifs, et plus particulièrement dans le domaine nouveau de la politique de la ville qui émerge aussi à cette période. Comme nous l'explique Magali Nonjon et Alice Mazeaud dans leur livre *Le marché de la démocratie participative*, « *Les habitants se voient reconnaître un droit à participer aux opérations d'aménagement dans les quartiers d'habitat social* » (Mazeaud, Nonjon, 2018, p.53) et ce sont les militant·e·s impliqué·e·s dans les mouvements de luttes urbaines qui vont être chargés de l'animation et des diagnostics des expériences participatives au sein des opérations de réhabilitations, c'était pour eux/elles un bon moyen d'opérer une reconversion.

Mais au moment des lois de décentralisation en 1982 et 1983, les élu·e·s, les maires et les acteur·rice·s locaux·ales voient dans ces dispositifs une aubaine. Ils/Elles veulent s'appuyer sur les habitant·e·s afin de légitimer leur action et afficher une certaine proximité avec ces dernier·ère·s. La loi Bouchardeau de 1983 va en plus légiférer la participation avec une réforme de l'enquête publique. La concertation devient dès lors obligatoire lorsqu'une opération d'aménagement impacte le cadre de vie des habitant·e·s.

Dès lors, l'institutionnalisation de la démocratie participative a continué à prendre de plus en plus d'ampleur et n'est désormais plus un simple outil à disposition des acteur·rice·s publics, mais devient un passage obligatoire pour chacun des potentiels projets d'aménagement. Tout cela est censé permettre aux habitant·e·s d'être mieux associé·e·s à la vie locale et renforcer la démocratie participative afin que les élu·e·s puissent jouir de meilleures conditions d'exercice de leur mandat.

Comme nous le voyons donc, la participation citoyenne a évolué avec le temps. Auparavant pensée dans le cadre de mouvements revendicatifs afin de créer des contre-pouvoirs, la participation est aujourd'hui beaucoup plus consensuelle. Son institutionnalisation au cours des années 1980, puis la professionnalisation progressive des acteur·rice·s de la participation va peu à peu faire de la participation un simple support de travail

qu'une partie des acteur·rice·s locaux·ales vont utiliser afin d'appuyer et légitimer leurs décisions.

Au vu de l'histoire chargée de la thématique participative au cours des dernières décennies, des évolutions des dispositifs et des acteur·rice·s, il nous a paru opportun de s'intéresser à ce secteur de la participation, en pleine expansion et en perpétuel changement. Le fait aussi que le profil des professionnel·le·s de ce secteur a évolué est un point particulièrement intéressant pour nous, dans le cadre d'une étude sur la relation entre les professionnel·le·s et leurs publics. Les profils des professionnel·le·s ont évolué, passant d'anciens militants à des professionnel·le·s formé·e·s spécifiquement pour ces tâches. Ceci pourrait nous permettre de comparer les pratiques entre ces deux types de professionnel·le·s, existe-t-il des différences dans leur pratiques de la démocratie participative ou bien aujourd'hui les pratiques se sont-elles uniformisées dans la manière de faire participer les habitant·e·s, en fonction des profils des professionnel·le·s ?

Dans les années 1960-1970, la participation est pensée comme contre-pouvoir. Cette pensée de la participation comme contre-pouvoir est-elle toujours d'actualité, n'est-elle devenue qu'une simple formalité gestionnaire, ou s'est-elle lancée sur le chemin de la co-construction des politiques publiques ? Les professionnel·le·s de la participation et plus particulièrement les consultant·e·s en participation, ces personnes chargé·e·s de faire participer par le biais de différents ateliers et dans le cadre de projets divers peuvent-ils/elles impacter , d'une manière ou une autre, les décisions qui seront prise par les pouvoirs publics ?

Les consultant·e·s en participation constituent à nos yeux un objet de recherches intéressant. De plus en plus d'emplois de consultants arrivent sur le marché. c'est que nous vérifierons dans notre état de l'art.

II – État de l’art et problématique

“Il faut inventer des lieux de participation citoyenne”. Ces mots du philosophe Frédéric Worms, en réaction au mouvement des gilets jaunes, illustre un manque que ressent une partie de la population qui ne se sent pas écoutée. Il en existe pourtant, mais les citoyen·ne·s n’ont pas confiance dans ces dispositifs (Blondiaux 2018). Pour le comprendre, notre enquête s’intéressera à la relation qu’il existe entre des citoyen·ne·s en demande de participation et des professionnel·le·s chargés de les écouter, de recueillir leurs opinions et leurs propositions sur un sujet donné. Pour comprendre cela, les sciences sociales se sont intéressées au phénomène participatif depuis son institutionnalisation dans les années 1980 jusqu’à aujourd’hui.

Blondiaux et Fourniau (2011) nous disent que l’ensemble des recherches sur le sujet de la participation du public en démocratie se distingue en deux catégories distinctes. Certaines recherches refusent tout rapport explicite au politique et considèrent la participation uniquement comme un instrument permettant la modernisation de la gestion publique (New Public Management). Dans un même temps, une autre partie des recherches admet que la participation contribue à la lutte contre les injustices sociales et permet une émancipation des citoyen·ne·s. Les auteur·rice·s concluent tout de même qu’une grande partie de ces recherches démontrent l’inefficacité du processus participatif dans la prise de décision finale.

D’après Gaudin (2010), la participation citoyenne est aujourd’hui “à la mode”. Les citoyen·ne·s veulent participer et les pouvoirs publics mettent en place divers instruments afin de les impliquer. Gaudin (2010) revient aussi sur l’historique de cette volonté de participation depuis les années 1960 aux États-Unis d’Amérique jusqu’à la période récente ainsi qu’aux politiques qui essayent de favoriser cette dernière.

Giraud (2017) nous dit que la participation est un phénomène qui prend de l’ampleur dans le domaine de l’urbanisme. La participation est d’après lui un enjeu démocratique important, qui, à cause d’une mythification de la notion de participation, est perçue comme une panacée. Il rappelle qu’il existe des faiblesses et des obstacles à une participation exigeante, et qu’ils sont souvent occultés.

Bernadet et Thalineau (2018), rappellent que la participation des citoyen·ne·s, notamment dans les grands ensembles, qui concentrent des difficultés sociales et économiques, à été instaurée

dans la politique de la ville avec l'idée que les citoyen·e·s doivent agir pour "être capable" "de s'affranchir de leur souffrance", ce dans une compréhension néolibérale de l'*empowerment*.¹ Demoulin et Bacqué (2019) parlent des conseils citoyens, dispositifs récents de participation qui prennent place dans le cadre de la politique de la ville. Ils se confrontent aux mêmes réalités que les autres dispositifs de participation existants auparavant : son public est majoritairement constitué d'habitué·e·s et de professionnel·le·s de la participation et peinent à attirer les populations les plus éloignées. Le rôle de ces conseils, de par leur impact mineur sur les projets urbains en cours, est faible. La co-construction n'est pas une garantie car la création d'un potentiel contre-pouvoir est annihilé par les élu·e·s et l'administration.

Depuis les années 1960 et davantage encore depuis les années 1980, la champ de la participation s'est institutionnalisé et professionnalisé.

Nonjon (2006) analyse que la démocratie participative a pris une place de plus en plus importante et que les professionnel·le·s de la participation façonnent les politiques participatives autant que ces politiques façonnent les professionnels.

Mazeaud (2012) nous dit que les professionnels, consultant·e·s en participation, se divisent en deux catégories : ceux/celles issu·e·s de milieux militants ou associatifs et ceux/celles en reconversion comme d'ancien·ne·s agent·e·s territoriaux·ales ou spécialistes de la communication. Cette deuxième catégorie représente une majorité de ces professionnels. Mais, de plus en plus, les nouveaux·elles consultant·e·s arrivent dans le milieu de la participation avec des cursus plus "standards", comme des cursus de science politique, de communication, ou encore en géographie, urbanisme et aménagement dans la fonction publique.

Tissot (2005) nous informe du fait que divers·e·s militant·e·s ont décidé de s'investir dans la politique de la ville. Par ce biais, ils/elles ont pu utiliser leurs connaissances du terrain et pour certain·e·s d'entre eux/elles leur proximité avec le public afin de vivre leur activité professionnelle comme une continuité de leur engagement militant.

Pour Mazeaud et Nonjon (2015), les professionnel·le·s de la participation veulent se rendre indispensables auprès des collectivités. À cette fin, ils/elles se présentent comme les seules

¹ L'*empowerment*, ou pouvoir d'agir en français, est un processus d'acquisition de pouvoir ayant cours tout au long de la vie et visant à se donner les capacités individuellement et collectivement d'agir pour prendre, individuellement et collectivement, son destin en main. (Cf : Glossaire.) Pour en savoir plus sur l'*empowerment*, voir Bacqué, Biewener, 2013.

personnes pouvant se positionner comme intermédiaires entre élu·e·s et citoyen·ne·s, tout en se présentant de cette manière garants des processus participatifs.

Mazeaud (2012) nous montre que le monde des entreprises et associations spécialisées dans la participation connaît de perpétuelles mutations. Que ce soient les méthodes d'animation, les projets concertés ou encore dans le type de publics auxquels font face les professionnel·le·s de la participation, les professionnel·le·s doivent s'adapter et sont poussé·e·s à ne pas se ménager. Dans ce milieu, entre la conception, l'animation et l'évaluation, qui sont très prenantes, les semaines de 35h sont inexistantes.

Les objectifs des consultant·e·s et des professionnel·le·s de la participation sont simples : faire participer les personnes les plus éloignées de la vie politique et faire participer le plus de monde possible (Mazeaud, Nonjon 2015). En effet, faire participer les habitant·e·s, c'est pouvoir créer des collectifs ayant pour but de co-construire un projet, pas de le rejeter automatiquement ou encore de l'accepter sans concertation (P-Y Guiheneuf, 2021).

Mazeaud explique que pour ces professionnel·le·s, l'investissement dans ce type de dispositif de démocratie participative (concertation, débat publics...) relève en quelque sorte toujours d'une forme de militantisme car cela demande aux professionnel·le·s une certaine confiance vis-à-vis du dispositif et du fait que ce dernier est réellement utile et permet réellement une avancée démocratique. De plus, l'autrice explique que ce type de dispositif participatif permet une multiplicité des expériences. La routine est en quelque sorte inexistante (Mazeaud, 2012). Ces dispositifs sont mis en place afin de répondre à des logiques endogènes aux jeux politiques, administratifs et marchands car la demande sociale n'exige pas nécessairement une mise en place de ces dispositifs, ils sont donc d'une utilité importante pour les acteur·rice·s qui y font appel (Gourgues, 2012).

Enfin on peut avancer le fait que la professionnalisation et l'essor des métiers de la participation donne un pouvoir important à ces professionnel·le·s. De plus, l'importance d'un fonctionnement par dispositifs a tendance à dépolitiser la scène locale pour la remplacer par le seul registre technique (Nonjon, 2005).

Pour que le processus de concertation soit efficace, il faut répondre aux demandes des citoyen·ne·s et pour cela il est nécessaire d'instaurer une plus grande confiance aux dispositifs. Pour ce faire, le dialogue se doit d'être sain et souple, les expert·e·s se doivent d'être présent·e·s afin d'aiguiller les participant·e·s et la diffusion d'une culture de la concertation et de

l'élaboration partagée (Pancher, 2016). La relation qui existe entre le public et le/la professionnel·le se doit d'être transparente pour que l'animateur·rice soit reconnu·e légitime. Il/Elle se doit d'être neutre et à distance de chacune des parties prenantes (Habitant·e·s / Pouvoirs publics) (P-Y Guiheneuf, 2021). L'animateur·rice du dispositif a pour objectif de donner avant tout un droit de parole sur l'espace (Nonjon 2005), mais un droit individuel. Les professionnel·le·s doivent donc gommer les titres et identités de chacun afin de traiter chaque participant·e également. Les participant·e·s n'ont plus qu'une seule identité, celle d'habitant·e, d'usager·ère. Chacun·e ne parle qu'en son nom et non pas au nom d'une association ou encore d'un groupe politique.

Mais finalement, peu de travaux aujourd'hui mettent au centre les professionnel·le·s de la participation, ce que disent Mazeaud et Nonjon (2017).

Mazeaud, Vilas Boas et Berthomé (2012) nous disent que, dans les dispositifs de participation, tout est fait comme si les effets de la participation sur les actions publiques et les décisions prises par les pouvoirs publiques étaient conditionnées par le *design* des dispositifs mis en place par les professionnel·le·s. En conséquence, les dispositifs sont pensés par les professionnel·le·s en fonction de l'impact qu'ils imaginent avoir sur les décisions finales.

Nonjon (2005) nous informent du fait que les dispositifs fonctionnent souvent avec des petits groupes plutôt que des réunions. Ainsi, chacun·e peut prendre la parole car les moins à l'aise en public sont moins gêné·e·s. Cela accentue donc la participation de chacune des personnes présentes.

Pour inventer de "bons" dispositifs, les professionnels de la participation expérimentent pour trouver une méthodologie correspondante à chaque exercice et chaque type de public. L'apprentissage se fait grâce à l'expérience des professionnel·le·s qui innovent en multipliant les ateliers et les nouvelles méthodes, souvent inspirées du monde de la médiation. Il se fait par l'expérimentation et l'imitation à échelles nationales et internationales (Guiheneuf, 2021).

Enfin, nous avons lu au second semestre le riche ouvrage de Mazeaud et Nonjon, *Le marché de la démocratie participative* (2018). Cet ouvrage retrace l'histoire de la démocratie participative et ses racines sur les cinquante dernières années, mais surtout nous informe sur la manière dont la participation s'est instituée et comment le champ des professionnel·le·s de la participation continue depuis une vingtaine d'années de s'auto-légitimer sur le biais d'une

croyance entretenue en la participation et son efficacité depuis ses origines. Les acteur·rice·s de ce champ, ainsi que les acteur·rice·s politiques, par les discours, et la pratique, ont produit une norme participative qui s'est diffusée par la production de standards et la construction des légitimités professionnelles des acteur·rice·s. Mazeaud et Nonjon nous précisent que la dépolitisation de la participation sert la diffusion de la norme participative. Comme peut le dire Guillaume Gourgues, les autrices nous disent que la participation est utilisée à des fins diverses, comme pour la gestion et la prévention des conflits. Cet usage de la participation s'inscrit dans un enjeu managérial fort, dans la droite lignée du *New Public Management*. Il nous est aussi transmis que la participation peut aussi être outil de gestion du politique par les politiques, en focalisant la participation sur les procédures plus que sur le fond des projets abordés. En somme, la participation peut n'être qu'un cosmétique à effet écran de fumée. Nous voyons dans ce livre la diversité des acteur·rice·s du marché de la démocratie participative, avec des acteur·rice·s qui croient à ce qu'ils/elles font, et d'autres, plus cyniques et/ou moins concerné·e·s, qui ne sont là que pour remplir une mission : gagner des parts de marché. Nous apprenons également que la participation et ses professionnel·le·s occupent une position généralement dominée dans les politiques publiques. Enfin, nous apprenons aussi que les acteur·rice·s dominant·e·s dans le champ des professionnel·le·s la participation sont ceux/celles qui se trouvent, de par leurs capitaux et positions, à la frontière entre le champ des professionnel·le·s de la participation et le champ des acteur·rice·s académique travaillant sur la participation.

Pour conclure, résumons : La participation s'est professionnalisée et institutionnalisée depuis les années 1960 et surtout depuis les années 1980. Les professionnel·le·s de la participation ont des profils différents et exercent des métiers très différents. De ce fait, la conception militante et engagée de leur métier reste très variable selon les profils des professionnel·le·s, tout comme leur conception de la participation. Au sein des champs de la participation, du côté des chercheur·euse·s et des professionnel·le·s (surtout eux/elles), une grande place a été faite à l'étude des dispositifs. Il existe beaucoup de travaux sur la participation et beaucoup d'études abordées sous de nombreux angles. Cependant, très peu de ces travaux ont été centrés sur les professionnel·le·s de la participation et encore moins sur la relation qu'il existe entre eux/elles et les publics qu'ils/elles rencontrent dans leurs activités professionnelles.

Tout ceci nous amène à nous questionner et à étudier la profession des consultant·e·s en participation ainsi que la relation existante entre ces professionnel·le·s et leurs publics.

Plus précisément, nous nous demandons si les consultant·e·s peuvent former un « pacte démocratique » avec les participant·e·s afin de faire entendre leurs voix, leurs donner les moyens d'accéder à une démarche de co-construction en opposition aux démarches beaucoup plus consultatives ou même informatives régulièrement pratiquées dans le cadre de la démocratie participative.

Notre problématique est donc la suivante « Les consultant·e·s ont-ils les moyens, s'ils en ont la volonté, de passer avec les participant·e·s un « pacte démocratique » face aux pouvoirs décisionnaires ? »

III – Méthodologie

Pour débiter notre enquête, nous avons commencé à reprendre contact avec Ousmane, avec qui Tom avait pris contact quelques mois auparavant (Mai 2021) par le biais du réseau social professionnel LinkedIn pour lui demander des informations sur le Master qu'il avait suivi. L'échange s'était bien passé, alors ils s'étaient dit qu'ils se retrouveraient si jamais ils devaient tous deux se retrouver à une localisation, ce qu'ils s'étaient dit être probable.

Nous lui avons donc proposé de nous retrouver dans un bar un soir de Novembre. Ce soir-là, il terminait le travail à 20H. Nous nous étions donné rendez-vous aux alentours de 20H30 devant un bar. Nous arrivons un peu avant, avant de nous rendre compte une fois sur place que Lundi soir fermait le bar. Nous nous sommes donc mis en marche pour chercher un nouveau lieu. Nous finissons par trouver un fast-food dans lequel avait mangé Tom une fois. Nous allons chercher Ousmane à la sortie du métro pour l'emmener au fast-food qui ne se trouvait pas loin. Nous entrons et nous installons à table. Il est l'heure de faire connaissance. Ousmane et Antoine ne se connaissent pas, et Tom et Ousmane se trouvent après s'être vu et longuement parlé quelques mois plus tôt. Il est presque 21H, nous échangeons quelques mots. En attendant d'être servis, nous discutons : de son travail, de nos études, de la situation démocratique en Afrique de l'Ouest, un peu de celle de la France...

Les repas sont servis, et la discussion continue, en particulier sur son travail, mais pas que, nous parlons aussi un peu de nos vies...

Nous voulons profiter de cette rencontre, amicale, pour demander à Ousmane s'il accepterait de passer en entretien avec nous pour notre enquête. S'il accepte, il sera notre premier enquêté. Nous formulons notre demande sous la forme d'une requête.

Une fois la requête acceptée, la discussion a continué. Nous en avons profité pour demander à Ousmane comment s'organisait son travail. Nous voulions avoir de la matière préalable avant de lui demander un entretien plus formel. Nous voulions avoir une idée plus précise de son travail avant de construire notre grille d'entretien. Un détail de la discussion, c'est le moment où il nous dit en somme : « Quand au moment de la dernière réunion l'élue est là devant les citoyen·ne·s, on leur dit qu'il faut y aller, que c'est le moment où jamais de poser leur question, de l'interpeller. ». Cette phrase aura son importance dans notre réflexion et la construction de notre problématique.

23H30, il se fait tard, et nous sommes les derniers clients. Nous nous levons pour régler notre part et nous excuser auprès de nos hôtes pour le retard. Nous sortons à marchons jusqu'à l'arrêt

de bus, à côté du métro, afin de raccompagner Ousmane. Nous lui disons que nous le recontacterons bientôt. Nous prenons le métro et faisons un bout de chemin ensemble.

L'exercice que nous avons demandé à Ousmane (et que nous demanderons à toutes les autres personnes interrogées pour cette enquête) qu'est l'entretien, a pour nous des intérêts manifestes : Là où il nous est impossible de questionner des individualités en enquête quantitative, l'entretien, en tant qu'instrument d'enquête qualitative, permet une étude de profondeur, là où l'enquête quantitative ne permet qu'une étude de surface. Néanmoins, l'enquête quantitative, si elle ne permet pas une étude fine « en profondeur », permet une étude sur des cas beaucoup plus nombreux. Le deuxième intérêt de l'entretien est qu'il permet, en faisant preuve d'écoute, tout en dialoguant, de comprendre et ainsi restituer par la suite le monde social des enquêté·e·s. La première tâche des sciences sociales étant de décrire le monde, être capable de restituer sans contrefaçon le monde social des enquêté·e·s s'avère être d'une importance capitale. C'est la description qui permet ensuite l'explication de la société. Enfin, l'entretien permet, en recueillant une parole, de pouvoir recueillir un discours, mais aussi des écarts avec un discours : un·e enquêté pourra ne faire que répéter ce qu'elle veut que nous pensions de sa profession, si nous étudions sa profession, et inversement, elle pourra aussi nous donner à entendre une parole distanciée voire plus critique de ce discours, ce que les enquêteur·rice·s auront à cœur de noter. En outre, le recueil de la parole permet de confronter les discours de façon empirique au terrain d'enquête. Déceler les écarts entre les mots et les actes est primordial pour comprendre comment, au-delà des discours et parfois des faux-semblants, le monde qui nous entoure fonctionne vraiment.

Une fois une grille d'entretien constituée, nous avons donc demandé une date à Ousmane. Il se déroulera un Samedi du mois de Novembre. Nous avons d'abord un problème de lieu. En effet, nous savons qu'un entretien n'est pas chose banale. L'expérience qu'est l'entretien n'est pas une expérience habituelle, dans le sens où l'entretien est une situation provoquée qu'on ne rencontre pas dans sa vie quotidienne. Dans un entretien, une personne peut être amenée à se confier, à vous dire des choses qu'elle ne dirait pas à d'autres personnes ou dans d'autres contextes. Il est impératif de ne pas minimiser ce que peut représenter l'entretien. En ce sens, la question du lieu, et par extension des conditions de l'entretien, sont à prendre au sérieux. Par conséquent, nous voulions nous entretenir dans un lieu calme, permettant l'intimité. Nous voulions aussi nous assurer d'avoir du temps, et de pouvoir prendre

tout le temps nécessaire sans être interrompus. Après nous être retrouvés devant un casse-tête face à cet enjeu, nous avons finalement pu nous retrouver chez Ousmane. Nous déjeunons ensemble chez lui, sur un canapé, en regardant une émission d'« Échappées Belles » sur le Sénégal. Une fois le déjeuner terminé, les choses sérieuses peuvent commencer. Nous demandons à Ousmane si nous pouvons l'enregistrer : il accepte bien volontiers. Nous testons notre matériel pour vérifier qu'il fonctionne bien, et que l'on nous entend bien. Tout fonctionne. Par sécurité, nous doublons nos enregistrements : un enregistrement audio avec le téléphone d'Antoine, et un enregistrement vidéo avec l'ordinateur de Tom. L'entretien peut désormais commencer.

L'entretien se déroule bien : Ousmane entend nos questions et y répond assez librement. Il prend le temps de répondre aux questions posées, et prend le temps de développer les relances. Il nous parle de lui, sa famille, ses études... Nous ne rencontrons pas de difficultés particulières pendant l'entretien, celui-ci se déroule de façon plutôt fluide. À plusieurs reprises nous revenons sur des points évoqués pour les approfondir, notamment sur la relation avec les participant·e·s et les élu·e·s, ces derniers représentant la plupart du temps les pouvoirs décisionnaires. L'entretien dure un peu plus de deux heures et quart. Nous sommes satisfaits. Nous avons pu poser toutes nos questions, nous avons pu faire toutes nos relances, et avons eu la liberté grâce au format semi-directif de l'entretien de poser à notre enquêté toutes les questions qui ont pu nous venir à l'esprit durant l'entretien, tout en gardant notre trame comme fil conducteur de ce dernier.

Nous nous sommes attardés ici sur le récit, raccourci, de notre premier entretien. Celui-ci a pour nous été important car il a marqué la manière dont nous nous y sommes pris pour les entretiens qui suivirent, aussi bien dans la continuité de ce qui nous avait semblé fonctionner comme dans la rupture avec la mise en place de méthodologie complémentaire par la suite.

Pour les autres entretiens, nous avons opté pour une autre manière d'entrer en contact avec nos futur·e·s enquêté·e·s. Nous nous sommes rendus sur le site de l'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne, un réseau de praticien·ne·s de la participation et de la concertation grâce auquel nous avons pu prendre contact par courriel avec plusieurs praticien·ne·s. Même si nous avons eu des refus et des non-réponses, nous avons tout de même eu des réponses positives

ou des contacts par le biais de personnes ayant répondu mais n'ayant pas eu le temps de faire d'entretien. Un autre enquêté à quant à lui fait l'objet d'une demande directe, par le biais de Tom avec qui il avait déjà contact. Sur nos six entretiens, deux se sont déroulés en face-à-face et quatre par visioconférence.

Il n'a globalement pas été difficile de rentrer en contact avec nos enquêté·e·s comme il n'a pas été très difficile de convenir d'un entretien avec : tou·te·s nos enquêté·e·s ont accepté avec bonne volonté de se prêter à l'exercice, qu'ils connaissent et pratiquent par ailleurs, même si leurs entretiens servent d'autres fins que les autres dans leurs activités.

La plupart des entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions, même si celles-ci ont parfois été variables : au domicile de l'enquêté, au café ou bien en visioconférence pour les deux tiers des cas, avec quatre entretiens ayant duré plus de deux heures ou presque deux heures, et deux entretiens n'ayant duré qu'un peu plus d'une heure. L'un d'eux s'est même déroulé avec l'accompagnement, inopiné, de bruyants et pénibles bruits de travaux à la moitié de l'entretien. Notre enquêté nous a pourtant accordé beaucoup de temps tout en répondant de manière généreuse à nos questions. Nous pensons à lui et le remercions en écrivant ces mots.

Notre enquêtée se nomme Astrid. Astrid débute ses études à l'école d'Architecture de Bordeaux pour ensuite effectuer un Master Urbanisme Stratégie Projet Maîtrise d'Ouvrage au IATU. Elle réalise au cours de son cursus un stage au service planification de la ville d'Annemasse en Haute-Savoie. Elle rencontre une association au cours de ce stage et y est recrutée en tant que chargée de mission pendant un an et demi. En fin de cursus, elle réalise un dernier stage à la Direction de la Nature à Bordeaux Métropole. C'est au cours de ce dernier stage qu'elle prend connaissance de l'existence d'une agence sur écologie urbaine qu'elle intègre par la suite. Depuis lors elle est devenue associée dans cette agence et responsable de tout le pôle concertation. Elle a la charge de la stratégie et de l'évaluation des projets. Ses missions de concertation touchent des projets éminemment écologiques. Elle enseigne aussi au IATU en Master 2 dans un module d'urbanisme participatif. En parallèle, elle a des engagements associatifs. Elle a rejoint un collectif qui accompagne des collectivités rurales en déficit d'ingénierie et de moyens dans des projets de concertations.

Notre enquêté se nomme Ousmane. Ousmane a 28 ans. Il est né à Dakar, au Sénégal. Il est le deuxième garçon d'une fratrie de quatre. Son père est professeur d'Histoire-Géographie à l'Université de Dakar. Sa mère est-elle femme au foyer. Après un BAC en Sciences Humaines, c'est donc vers la faculté que se tourne Ousmane. Il opte pour une Licence de Droit et plus particulièrement de Droit Administratif. Pour sa troisième année de Licence, il opte pour le cursus de Science Politique de l'Université de Dakar. Pour se spécialiser en science politique, Ousmane émigre, car la discipline est trop récente dans son pays pour s'y spécialiser. Son choix se porte sur la France, qui propose de nombreux cursus et options différentes en science politique. Il poursuit donc ses études à Amiens, dans la Somme, en suivant un Master en Politiques Publiques. Pendant son master, il s'investit énormément dans des associations d'aide aux sans-papiers. Son engagement et celui de ses amis engagés devient même un objet d'étude pour son mémoire de Master 2. Major de promotion en Master 1, il achève avec succès son Master 2, et obtient son diplôme. Il débute sa vie professionnelle dans le domaine de la politique de la ville, dans un premier temps à Beauvais puis dans la ville d'Hazebrouck. C'est à Hazebrouck, et grâce à son chef de service, qu'il va se passionner pour la participation. Il passe près de 2 ans et demi en collectivité locale mais, après un changement de majorité au sein de sa municipalité, peu favorable aux thématiques participatives, il perd l'intérêt d'exercer dans ce milieu et décide de changer pour aller travailler dans le secteur privé. Il prend un nouveau poste en juin 2021 dans une agence de participation, l'agence Participer. Ousmane y est actuellement en poste en tant que consultant junior.

Notre enquêtée se nomme Bérénice. Bérénice a grandi et vécu à Clermont-Ferrand jusqu'à sa première année de classe préparatoire. Sa famille est d'origine Lyonnaise, ses parents étaient cadres moyens et supérieurs. Elle se considère elle-même comme étant issue de la classe moyenne supérieure, de la bourgeoisie culturelle. Bérénice débute ses études dans la communication en IUT à Lyon 3 après une année de classe préparatoire. Par la suite, elle fait une Licence de Science politique à Lyon 2, qu'elle obtient, avant de faire un Master 1 en Communication des Organisations à Lyon 2 durant lequel elle réalise un mémoire de recherche sur les conseils de quartier. Elle part ensuite faire un Master 2 en Communication politique et Animation locale à la Sorbonne, à Paris. Elle effectue pendant cette année un stage au Grand Lyon en tant que chargée de communication et concertation, ce qui lui permet de rencontrer un prestataire en animation et réunion publique. Elle travaille dans cette agence 10 mois durant avant de partir en indépendante devenir facilitatrice en intelligence collective spécialisée en participation citoyenne. En parallèle, depuis 2 ans, elle intervient à Science Po Grenoble dans le Master Transitions Écologiques. Elle intervenait aussi, auparavant, à l'ENTPE. En plus de son travail, afin d'avoir plus d'impact démocratique, elle milite politiquement à l'échelle locale avec un collectif citoyen qu'elle a participé à monter. Ce collectif a présenté une liste aux élections municipales en 2020. Elle est en sus militante féministe et écoféministe, ainsi que militante pour les droits des sans-papiers.

Notre enquêté se nomme Arthur. Arthur est originaire d'Angers, mais a passé toute son enfance en région Parisienne. Sa mère était assistante sociale et son père était ingénieur pour le Ministère de l'Agriculture. Il se considère comme issu de la classe moyenne supérieure. Entre ses 20 et 30 ans il est militant politique pour un parti de centre-gauche, des fait " de son attrait pour les politiques locales " et de sa socialisation " dans une famille politisée à gauche". Il est candidat aux élections municipales en 2008 et 2014. Arthur arrête de militer en 2017. Il obtient un Master en urbanisme en 2008 à la Sorbonne. Il travaille au sein d'une mairie dans les Hauts-de-Seine pendant 2 ans et tant que collaborateur d'élus rattaché sur les questions d'urbanisme. Puis, il travaille au CCAS, toujours au sein de la même mairie avant de reprendre ses études en 2016 pour passer un Master en géomatique. Il y fait la rencontre de l'agence Démocratie Partout qui créait à l'époque des outils de cartographie participative. Il y entre en alternance en parallèle de ses études. Il y devient consultant junior puis consultant senior depuis 6 mois. Il travaille à Démocratie Partout depuis 5 ans et demi. Il est passionné par diverses thématiques, comme la politique, les sciences sociales et l'urbanisme. Il en est satisfait de son métier de consultant en participation lui permet de traiter toutes ces thématiques en même temps.

Notre enquêtée se nomme Agnès. Agnès a 51 ans. Sa mère était infirmière. Son père était diplômé d'une école de commerce. Il a été cadre dirigeant dans une entreprise industrielle d'emballage. Elle a grandi, selon ces mots, dans une famille plutôt aisée, avec une éducation conservatrice qui mettait en avant la " valeur travail ". Agnès est bonne élève durant toute sa scolarité. Elle part en école préparatoire Littéraire et Scientifique à la sortie de son Baccalauréat Scientifique. Elle fait ses études à l'EM Lyon en Marketing et Communication. Elle achève ses études en 1992. Elle travaille dans un premier dans le milieu culturel dans une agence de communication travaillant pour le secteur associatif, avant de partir dans la communication publique, à l'orchestre de Lyon, à l'opéra de Paris, au centre des monuments nationaux... Elle a vécu à l'étranger, a eu trois enfants, avant de débiter dans la concertation en 2001 à Montpellier, dans une agence de concertation spécialisée sur les grands projets d'aménagement. Elle quitte son agence en 2014 afin d'exercer en indépendante, avec comme idée à terme de passer de « l'autre côté », celui du porteur du projet. Mais du fait que son activité indépendante de consultante ait bien fonctionné, elle a continué. En parallèle de son travail, elle s'engage en faveur de l'éducation et de l'intégration auprès de la Croix Rouge en dispensant des cours de Français. Elle donne aussi des cours de soutien scolaire à des enfants en situation sociale difficile. Elle se dit engagée pour certaines causes, comme la lutte contre les discriminations, la laïcité, la préservation de l'environnement et l'égalité femme/homme. Elle se dit triste de voir la situation politique actuelle, avec la montée de l'extrême-droite notamment.

Notre enquêté se nomme Abdou. Abdou a 62 ans. Abdou est né à Saint-Louis, au Sénégal. Son père était commandant dans la police nationale, et sa mère, analphabète, était matrone à Saint-Louis et a aussi été infirmière. Abdou a vécu dans un quartier HLM. Ces quartiers n'étaient non pas habités par des personnes des classes populaires mais par des ouvriers établis, des enseignants, des fonctionnaires. Dans ce quartier, il rencontre un groupe d'ouvriers militants du mouvement révolutionnaire sénégalais. C'est auprès d'eux qu'il va s'inscrire dans une trajectoire militante. Durant ses années lycée, il fait partie des dirigeants qui mettent en place un certain nombre de grèves, ce qui lui fait rater son Bac et le fait exclure de son lycée. Il rejoint alors une école alternative maoïste. Il y donne des cours d'alphabétisation et reçoit en contrepartie des cours de rattrapage. En parallèle, il travaille à l'usine et pratique l'entrisme. À 25 ans, il reprend ses études, passe son Bac et suit des études de philosophie à l'Université au Sénégal avant d'aller en France à l'âge de 27 ans et suivre des études de philosophie à la Sorbonne. Il entre ensuite en faculté d'anthropologie. Il débute ensuite son travail en tant que responsable formation BAFA, poursuit dans une association en tant que chargé de mission où il commence à traiter des questions de participation et d'interculturalité. En 2017, il quitte l'association dans laquelle il travaille pour devenir formateur en approches participatives indépendant. Il travaille pour accompagner des collectivités locales et des associations sur les questions de participation. Il intervient également à l'IUT Bordeaux Montaigne et à la faculté de Bordeaux Montaigne. Il se dit passionné des thématiques relatives à l'interculturalité et la participation. En France, il s'est engagé sur des questions relatives aux luttes contre les discriminations, et sur les questions de migration. Il est membre de l'Union des travailleurs Sénégalais à Bordeaux. Il fait aussi de la musique, qui est pour lui un moyen de partager ses convictions sur « une humanité plus humaine ».

Pour la seconde partie de notre enquête, quelques points méthodologiques ont été améliorés. Tout d'abord, il nous a été utile pour nous de commencer à utiliser un carnet de bord afin de ne manquer aucun détail et aucune réflexion lors de l'enquête et de nos entretiens, ce qui a pu nous manquer lors de la première phase. Nous avons également changé de vue sur notre enquête : nous souhaitions au départ réaliser une enquête à caractère monographique en nous concentrant sur le travail des consultant·e·s de l'agence *Participer*. Nous avons finalement rencontré d'autres enquêté·e·s ne travaillant pas dans l'agence *Participer* afin d'avoir une vision plus large du métier de consultant·e en participation. Nous souhaitions aussi interroger des personnes de générations et conditions variées (salarié·e·s et indépendant·e·s), ce que nous sommes satisfaits d'avoir pu faire. Dernière satisfaction : avoir pu interroger pour moitié des consultant·e·s de genre masculin et pour moitié encore des consultant·e·s de genre féminin.

Nous avons également conçu et envoyé un document reconstitutif de nos premiers résultats d'analyse à nos enquêté·e·s. Ce document martyr, fait pour subir les retours les plus bienveillants comme les plus acerbes, a pris la forme d'un document de quatre pages expliquant la démarche de notre enquête, le choix de notre objet et la restitution de nos premiers résultats. Les consultant·e·s interrogé·e·s ont été appelé·e·s à formuler des retours, mais, sans doute du fait de leur travail prenant, aucun consultant·e n'a répondu suite à la réception de ce document.

Quant au sujet de notre étude, faire preuve de réflexivité quant à son choix n'est pas l'exercice le plus difficile. Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce sujet sont simples. Elles sont au nombre de quatre :

La première chose à savoir est que nous sommes deux personnes plutôt assez politisées pour lesquelles les questions politiques et démocratiques sont dans notre quotidien d'un intérêt certain. En tant que fervent partisan de la démocratie, Tom avait déjà des notions théoriques et conceptuelles sur celle(s)-ci. Antoine, moins équipé (au départ) en termes de bagage théorique sur les démocraties participatives et délibératives, n'en est pas moins ni fervent ni partisan de la cause évoquée. Cet intérêt commun pour la cause démocratique nous a poussé à choisir un sujet en lien avec la participation.

La deuxième raison est d'ordre pratique : Tom connaissait déjà Ousmane qui travaille à *Participer*. Cela nous a permis une entrée sur le terrain facilitée.

La troisième raison est elle aussi d'ordre pratique : Puisque nous avons en premier lieu identifié Ousmane comme premier interlocuteur, nous avons par corollaire identifié l'agence *Participer*, géographiquement accessible. Voilà qui avait pour but de faciliter les recherches.

La dernière raison répond à un autre enjeu : travailler et étudier la profession de consultant·e en participation afin de l'envisager ou non comme futur professionnel désirable.

Il est important de savoir pourquoi nous avons choisi notre sujet pour savoir quels biais sont susceptibles de nous attendre, et ainsi nous en prémunir. Nous sommes conscients que nous ne sommes pas là pour trouver ce que nous voudrions entendre ou observer. Tous militants que nous sommes, nous sommes dans cet exercice des apprentis enquêteurs, et préjugés et prénotions sont pour nous proscrits : ils nuiraient assurément à la scientificité de la démarche d'enquête.

Pour ce qui est des rapports avec nos enquêté·e·s, il faut garder en mémoire que Tom avait déjà eu des relations personnelles avec deux d'entre eux/elles. Les concernant, nous avons

une crainte : que la relation, premièrement amicale, ne se transforme dans la tête de ces enquêté·e·s que comme une relation de pure enquête, envoyant le message : “ nous ne venons vous voir que lorsque nous avons besoin de vous “. Nous craignons que ces enquêté·e·s ne croient que nous ne nous intéressions à eux uniquement parce que nous avons besoin d’eux pour notre enquête, ce qui est faux : nous avons besoin d’eux pour notre enquête, mais nous voulions au-delà de celle-ci tisser une véritable relation de confiance, et même amicale. Tout ce qu’il y a de plus beau et plus banal.

Nous avons conscience que les liens avec les enquêté·e·s est primordial pour une enquête. Comme Christophe Broqua l’explique bien dans son texte « *L’ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant* », il est indispensable pour les enquêteur·rice·s de conserver une bonne relation avec nos enquêté·e·s afin de ne pas rendre notre terrain impraticable. L’auteur dans son texte met en exergue les difficultés qu’il a pu rencontrer à partir du moment où ses liens avec les membres de l’association dans laquelle il enquêtait se sont détériorés. Il avait perdu la confiance de ses pairs qui alors l’ostracisèrent. Cela a beaucoup affecté sa collecte de données.

Au vu des relations que nous continuons d’entretenir, certes pas au quotidien, mais que nous entretenons tout de même avec ces enquêtés, nous pensons pouvoir dire que nos relations avec eux semblent néanmoins être passées au-delà des doutes, légitimes, exprimés. En effet, notre relation semble s’être construite et solidifiée.

Enfin, pour ce qui est des conditions d’enquête et des entretiens, quelques réflexions s’imposent : Tout d’abord, même si les conditions d’entretiens ont été inégales, la plupart d’entre eux se sont tout de même bien déroulés. Cependant, il faut préciser qu’au fur et à mesure qu’étaient menés nos entretiens, nous nous rendions compte que le nœud de notre problématique se situait autre part que dans la relation au public que sont les participant·e·s... Ce qui fait qu’à l’heure actuelle, si nous pouvions continuer l’enquête, nous chercherions à aborder plus en profondeur de nouveaux axes en étoffant notre trame d’entretien. Cela ne sera malheureusement pas possible.

IV – Résultats

Au travers de notre enquête, nous questionnons la possibilité ou non de l'établissement d'un « pacte démocratique » tel que défini auparavant. Nous postulons que pour qu'un tel pacte soit conclu, les professionnel·le·s de la participation doivent porter en eux/elles une dimension engagée, voire militante. L'engagement dont les professionnel·le·s de la participation pourraient logiquement être les porteur·euse·s serait celui du but affiché par les discours sur la participation : faire participer les citoyen·ne·s et faire entendre leurs voix, leurs problèmes, leurs envies, leurs besoins, et leurs propositions, afin que la volonté d'influer sur les politiques publiques puisse se concrétiser. Cette conception de la participation s'ancre bien sûr dans une vision de l'accomplissement d'une démocratie, au sens tel que défini précédemment. C'est par ailleurs par le biais des démocraties participatives et délibératives que la participation veut parvenir à cet objectif.

Nous savons maintenant que les champs de la participation se sont professionnalisés depuis les années 1980, et qu'ils sont en pleine expansion depuis quelques années. Nous savons par ailleurs qu'un certain nombre de militants, dans les années 1980 notamment, ont prolongé leur engagement militant par le biais de la professionnalisation du milieu. Ce qui nous intéresse dans notre enquête est le cas des professionnel·le·s de la participation dans le champ de l'action publique et plus encore celui des assimilé·e·s. Ceux/Celles que nous décrivons comme assimilé·e·s à l'action publique sont les professionnel·le·s travaillant en entreprises et associations, et les consultant·e·s indépendant·e·s, qui vivent des commandes publiques. Nous savons qu'aujourd'hui, les profils des professionnel·le·s de la participation assimilé·e·s à l'action publique tendent à s'uniformiser, avec de nombreux profils de formation science politique ou communication, entre autres. Ces professionnel·le·s ne connaissent pas forcément d'expérience militante avant de se professionnaliser dans les champs de la participation. Nous voulons donc savoir si ces professionnel·le·s de la participation, tel·le·s que les consultant·e·s, objets de notre étude, exercent tout de même en vivant leur travail comme un engagement, qui aurait pu les attirer dans leur profession.

Au-delà de cette dimension engagée, que nous postulons comme préalable à l'établissement d'un « pacte démocratique », nous avons repéré plusieurs autres paramètres de l'analyse à prendre en compte pour questionner la pertinence et la faisabilité du « pacte démocratique ».

Notre enquête nous a permis de constater que la question de l'engagement était structurante chez les citoyen·ne·s officiant comme consultant·e·s en participation (en tout cas concernant notre panel). Ce rapport à l'engagement n'est toutefois pas uniforme. D'après les dires de nos enquêté·e·s, presque tou·te·s ont ou ont eu un/des engagement·s associatifs. Un·e d'entre eux/elles est même engagée dans une association revenant à faire le travail qu'elle fait professionnellement, mais bénévolement pour des petites communes n'ayant pas les moyens de payer un prestataire pour initier des démarches participatives. Les deux tiers des consultant·e·s interrogé·e·s ont également eu (ou ont encore) des engagements politiques. Cette dimension politique de l'engagement chez nos enquêté·e·s nous intéresse particulièrement car il nous apparaît, de prime abord, fortement corrélé à notre questionnement sur le « pacte démocratique ». La question est ici de savoir si c'est bien le cas. Prenons là le temps de distinguer les différents engagements. Un·e enquêté·e a milité il y a plusieurs années pour un·e candidat·e de gauche aux élections législatives. Un·e autre enquêté·e a milité durant une dizaine d'années pour un parti politique de centre-gauche. Ce·tte même enquêté·e a d'ailleurs par deux fois été candidat·e aux élections municipales. Un·e autre enquêté·e a monté il y a quelques années un collectif dans sa ville ayant pour but, à l'origine, de faire élire une « liste citoyenne », aux engagements très ancrés à gauche, aux élections municipales. Aujourd'hui, ce collectif s'inscrit dans une optique d'opposition à la politique municipale et de création de commun avec les citoyen·ne·s, avant peut-être de remporter les prochaines élections municipales. Un·e autre enquêté·e, pour finir, s'est engagé·e très jeune dans des mouvements d'extrême-gauche desquels, même s'il ne milite plus activement sur ce plan (a priori), il reste aujourd'hui proche, au moins idéologiquement. Nous pouvons noter que tous ces engagements politiques s'ancrent dans l'espace (large) de la gauche.

L'engagement dont nos enquêté·e·s font preuve se retrouve-il pour autant leurs conceptions et pratiques professionnelles ?

Disons déjà qu'à ce stade, chaque professionnel·le considère son activité professionnelle avec une dimension engagée. Chaque professionnel·le croit à l'utilité de son travail quant à l'idée que celui-ci permettrait de concourir à l'établissement d'une société plus démocratique, même si, nous allons le voir, cette croyance ne se conceptualise pas de la même manière pour tout le monde.

Pour la plupart de nos consultant·e·s, l'engagement se matérialise dans le fait qu'ils/elles peuvent prendre beaucoup de temps à travailler, parfois plus que de nécessaire, dans le souci du travail bien fait. Cela peut se matérialiser dans les heures de travail tardives, chez soi, par le fait d'animer des boucles WhatsApp (application de messagerie) en dehors de ses heures de travail ou bien encore par le fait d'appeler des personnes au hasard pour savoir si elles ont été correctement informées du fait que se tiendra près de chez elle une concertation.

Pour plusieurs d'entre eux/elles, faire de la participation est un moyen de faire gagner des communes en compétences sur le sujet, quitte à faire de la participation moins qualitative par rapport à ce qu'il serait selon eux/elles possible et souhaitable de faire.

Pour l'un·e d'entre eux/elles, indépendant·e (et ayant la capacité de choisir ses clients sans se poser la question de sa rémunération), son engagement n'est de faire de la participation que sur des thématiques sur lesquelles elle croit juste de travailler, au premier rang desquelles les thématiques du développement durable et de la préservation de l'environnement.

Mais la dimension engagée va parfois plus loin en rejoignant le militantisme quant certaines considérations et certains choix sont faits :

« Antoine : *Comment choisissez-vous vos appels d'offres ?*

Enquêté·e : *Je travaille pas pour la droite moi en fait, donc ça c'est réglé en fait et puis c'est pas comme si c'était des gens qui concertaient beaucoup mais au moins ils sont parfois moins chiantes que les clients de gauche parce que au moins ils savent qu'ils savent pas faire donc ils nous laissent un peu tranquille. Mais ça fait longtemps que je travaille plus pour la droite. »²*

Le lien entre le choix exposé et la dimension militante de son travail sur la participation est ici évident. Cette même personne nous dit dans cet entretien : « *Moi je fonctionne à la conviction en fait* »³. Ses convictions, très ancrées à gauche, l'empêchent donc de faire de la participation pour des élu·e·s de droite. Nous le voyons, elle en parle même, à tort ou à raison, avec dédain : « *et puis c'est pas comme si c'était des gens qui concertaient beaucoup* »⁴. Il est à noter que,

² Extrait d'entretien.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

comme l'exemple suivant, le militantisme de ce·tte consultant·e se traduit aussi dans la vision d'une participation vectrice d'*empowerment*.

Pour un·e autre enquêté·e, militant·e de l'éducation populaire, nous apprenons que sa conception de la démocratie participative s'inscrit dans une stratégie de diffusion de démarches participatives et de pouvoir d'agir (*empowerment*) qui saura mener, le moment venu, au « grand soir ». Sa démarche est, en entretien, assumée comme élément d'une stratégie révolutionnaire.

Nous savons donc que les consultant·e·s interrogé·e·s vivent effectivement le travail de manière engagée, et pour certain·e·s, de manière militante. Au-delà des discours, les plus sincères seraient-ils, pourrions-nous trouver trace de leur engagement ou leur militantisme en faveur de la démocratie dans leur travail, sous la forme du « pacte démocratique », coeur de notre questionnement dans cette étude (sans présumer nullement qu'il serait la seule manière d'exercer sincèrement son engagement/militantisme) ? Voici ce que nous pouvons entendre durant un entretien :

« Antoine : ***Vous devez vraiment être le plus neutre possible ?***

Enquêté·e : *Ah oui, nous on est... (hésite) Même si on a notre avis, nous on s'en fout, on fait notre boulot. Après, en off entre collègues peut-être on se dit des choses, on dit c'est bien ça et tout, parce que nous entre collègues on est des habitants aussi de Lyon donc on est touchés, donc voilà quoi.*

Antoine : ***C'est entre collègues donc, vous allez jamais le dire aux citoyens ?***

Enquêté·e : (Ton sec) *Bah non ça après c'est ta conscience professionnelle, il faut rester le plus pro possible et voilà. Le boulot on le fait et on essaye de ne pas influencer les gens et tout.*

[...].

Tom : ***Est-ce que parfois, on a parlé de la relation avec les commanditaires et avec les participants, est-ce que ça peut vous arriver des fois de faire rejoindre les deux, genre avec les participants vous parlez un peu des commanditaires, jamais vous ne dites...***

Enquêté·e : *Non, après le commanditaire, par exemple là on travaille avec la collectivité, c'est les élus, nous on a rien à dire... Quand on est au boulot, on fait le boulot, en dehors dans les coulisses on est libre même s'il faut respecter une certaine... Sur des thèmes il faut forcément ne pas avoir une certaine affinité avec les participants pour éviter une certaine influence.* »⁵.

Dans cet extrait revient à plusieurs reprises l'idée que le/la professionnel·le ne fait que son travail, et uniquement son travail. L'enquêté·e fait ici preuve de professionnalisme en ne sortant pas du rôle de consultant que l'institution et les commanditaires attendent de lui/d'elle. D'après ses dires, il/elle ne se permet pas d'influer les discussions en donnant son avis, ou alors très peu. Pourtant, consultant·e·s et participant·e·s peuvent se retrouver, de manière plus ou moins régulière, à partager des moments informels ensemble, comme des repas au restaurant en fin de journée :

« Tom : ***Et une fois que vous êtes au restaurant de quoi vous parlez ?***

Enquêté·e : *On discute de tout, les gens nous parlent de leur famille, de leurs expériences, de leur boulot et il y en a qui poursuivent le débat et nous on essaye d'être neutre le maximum, on parle mais c'est juste des trucs basiques, on leur laisse donner leur avis. On dit juste « Oui d'accord ». Mais ils n'en parlent pas trop parce que toute la journée on en parle. [...].*

Tom : ***D'accord, on est d'accord que lorsque vous êtes dans ces repas-là vous êtes sur plus sur un temps de travail ?***

Enquêté·e : *Ah bah oui on n'est pas sur un temps de travail et du coup quand on parle du sujet par rapport au travail, là on reste (rires) comme si j'étais au travail. On évite de dire des choses.* »⁶.

⁵ Extrait d'entretien.

⁶ Ibid.

Nous pouvons voir là que le professionnalisme de l'enquêté·e est un professionnalisme que nous caractérisons d'inhibant au regard de l'engagement : Le/la citoyen·ne ne paraît pas quand il/elle endosse le rôle de consultant·e, et, dès qu'une discussion informelle avec les participant·e·s, hors du temps de travail, aborde le sujet des concertations, le costume de consultant·e laissé sur le côté est immédiatement ré endossé, toujours selon les dires de l'enquêté·e.

Nous avons sélectionné ces extraits pour leur représentativité quant au sujet de ce professionnalisme inhibant. Un·seul·e enquêté·e nous a dit de manière assumée qu'il/elle ne fonctionnait pas comme ça, et que s'il/si elle sentait que les élu·e·s qui l'avaient missionné pour le processus participatif n'étaient pas sincères, dans le sens où la participation faite n'avait pour but que d'être accessoire, alors il discutait avec eux de ce sujet frontalement et n'hésitait pas au besoin à alerter les participant·e·s, si les élu·e·s ne voulaient rien entendre. Celui lui est déjà arrivé, et il n'a pas hésité, au nom de son éthique, à perdre des contrats.

Il faut toutefois dire que ce cas semble résolument rare. Le cas du/de la consultant·e dont l'engagement est inhibé par son professionnalisme est ultra-majoritaire.

Le cas du professionnalisme inhibant, de cette neutralité exacerbée, ne semble pas sans lien avec un phénomène que les discours des consultant·e·s nous permettent d'esquisser. Le livre d'Alice Mazeaud et Magali Nonjon, *Le marché de la démocratie participative* (2018), nous l'avons vu plus tôt, nous apprend que le champ de la participation a vu poindre avec le temps des standards. Ces standards, même renouvelés (et en vérité en permanence renouvelés), ont tous un point commun : l'approche par dispositif. (« Enquêté·e : *On est des gens de processus.* »⁷). Dans l'approche par dispositif, ce qui se joue intrinsèquement est la question de la technique. Cette question de la technique n'est pas anodine : c'est en fait un enjeu. Cette question est un enjeu car « la technique » telle que pensée aujourd'hui relève de prémisses hautement idéologiques. « La technique » est depuis quelques décennies maintenant au centre de certains discours politiques, ce, quelques soient les échelons (nationaux, locaux, internationaux⁸). La focalisation sur la technique, et l'idée que devant des problèmes politiques, devant faire l'objet de choix politiques donc, il n'y aurait finalement que des problèmes

⁷ Extrait d'entretien.

⁸ Voir par exemple la construction de l'Union Européenne, ainsi que la manière dont le « pragmatisme » revendiqué par certains politiques, pour voir comme « la technique » est politique, et sert les politiques néolibérales tout en faisant partie de leurs discours.

techniques résolubles par des solutions techniques, entraîne une véritable dépolitisation de problèmes et questions politiques. La participation n'échappe pas à ce phénomène. Au contraire, c'est bien la dépolitisation de la participation, avec la production de normes, qui viennent servir sa diffusion et son institutionnalisation. La question du politique évacuée, tout le monde peut finalement s'en saisir sans (trop de) crainte(s), et la participation autrefois ancrée dans la tradition militante a pu se voir institutionnalisée en vidant de sa substance tout aspect trop conflictuel, qui rappelle que derrière la technique se joue au final le politique.

Nous l'avons dit brièvement juste avant, nous parlons là d'un marché de la démocratie participative. Tou·te·s les acteur·rice·s savent bien sûr qu'ils/elles évoluent professionnellement dans un marché. Une question que l'on pourrait se poser à cet instant serait : La démocratie participative est-elle un marché comme un autre ?

Ce marché n'est pas tout à fait comme les autres, du fait de l'objet spécifique qu'est la participation. C'est un marché politique, dans tous les sens du terme. Néanmoins, il faut admettre que cette spécificité mise à part, le marché de la démocratie participative, de par son fonctionnement, semble être un marché de services comme un autre. Par ailleurs, en même temps que ce marché est un marché politique, il est tout autant un marché dépolitisé, dans lequel les enjeux politiques des démarches participatives sont bien trop souvent évacués. Mais ces services vendus sont tout de même utilisés par des acteur·rice·s politiques à des fins politiques (et/ou politiciennes). La place du politique dans ce marché est donc ambivalente.

Même en sachant cela, car les consultant·e·s ne sont pas dupes (quoique : ont-ils/elles bien tou·te·s conscience de l'ampleur, et de l'outrance, de la dépolitisation ?), aucun·e (ou presque) dans notre panel ne verse dans le cynisme., car ils/elles entretiennent une croyance dans la participation. Ils/elles ont d'ailleurs besoin d'y croire, sinon ce qu'ils/elles feraient n'aurait pas de sens, et ainsi une partie de leur vie avec. D'autres, minoritaires, actent la démocratie participative comme ce qu'elle est : un marché. Ceux-là/Celles-là ne se résolvent pas toutefois à ne la penser que comme tel, et tentent malgré tout d'utiliser ce marché dans une démarche militante. Mais, nous le verrons plus tard, il peut arriver qu'un·e consultant·e passe à l'action autrement que dans le cadre de son travail, jugé trop restreignant.

Il est à relever qu'un·e des consultant·e·s interrogé·e·s, tout en s'inscrivant dans ce marché, y adopte une posture la plus détachée possible :

« Tom : *Est-ce que tes tarifs sont différenciés en fonction du client qui te contacte ?*

Enquêté·e : *Ah oui oui oui, mes tarifs sont différenciés, ah c'est sûr. Alors c'est vrai que c'est une question sur laquelle je me sens assez singulier. La question du budget pour moi, elle se construit avec les personnes, quand les gens me demandent, je dis : « Aujourd'hui c'est quoi votre budget ? ». Sur les appels à projet, on a le budget mais quand c'est des travaux de réseaux, je dis aux gens : « Qu'est-ce que vous avez concrètement, sincèrement, on se le dit entre nous, combien vous avez ? », et je vois ce que je peux faire avec ça. Et quand c'est des associations, souvent les personnes me connaissent et me disent : « Voilà ce qu'on avait budgétisé, dis-nous ce que tu peux faire avec nous ? », et je calibre en fonction. S'ils sont contents, ils sont contents, s'ils sont pas contents, ils sont pas contents, mais voilà les négociations que je fais. J'ai même accompagné bénévolement des structures associatives avec qui j'étais devenu plus ou moins ami et puis ils n'avaient pas forcément les moyens, alors j'ai donné du temps en tant que bénévole. »⁹*

Nous voyons ici que le marché et les gains qu'il/elle pourrait en retirer ne sont pas d'une grande importance pour notre consultant·e. Alors qu'il/elle n'en a pas toujours les moyens financiers, ce·tte consultant·e se permet de travailler pour peu, et parfois bénévolement. Ce qui importe à ce·tte consultant·e, indépendant·e, n'est pas le marché. Ce cas semble être un cas rare (au moins selon notre panel, qui ne peut prétendre à la représentativité). Dans tous les cas, ce·tte consultant·e se sert toujours pleinement de sa liberté à chaque fois pour créer une dynamique participative et tenter d'atteindre son but : initier une démarche d'*empowerment* individuelle et collective. Tout cela dans un cadre négocié avec les commanditaires, qui sont les pouvoirs décisionnaires.

Il ne faut pas oublier que ce qui se joue derrière le marché de la participation, au-delà des démarches participatives (et éventuellement d'*empowerment*), c'est une relation de service,

⁹ Extrait d'entretien.

avec un·e client·e qui le/la payeur·euse. Le/la client·e est le pouvoir décisionnaire. C'est donc sa commande qui restreint le cadre quand il est restreint, mais surtout qui instaure le cadre.

Mais en pensant la relation prestataire-client, nous mettons le doigt sur quelque chose qui, jusque-là, s'est révélé être un impensé de notre enquête : le pouvoir décisionnaire est aussi un public des consultant·e·s.

En fait, comme nous allons le voir, le nœud de notre enquête, que nous avons concentrée sur la relation entre leur consultant·e·s et leur public que sont les participant·e·s, ne se trouve pas là. Le nœud de notre problématique était comme caché : Il se trouve, paradoxalement, dans la relation que les consultant·e·s ont avec leur autre public, celui que sont les pouvoirs décisionnaires.

Nous avons vu juste avant que le cadre de la participation était imposé par les commanditaires, mais nous avons aussi furtivement vu que ce cadre pouvait être négocié. Nous allons donc voir que ce qui se joue dans notre problématique, c'est la négociation du cadre.

Nous filigranions dans notre enquête la possibilité (ou non) de l'établissement d'un « pacte démocratique » conclu entre le/la consultant·e et les participant·e·s ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Grâce à nos entretiens notamment, nous avons pu comprendre qu'un tel procédé entre le/la professionnel·le et les participant·e·s ne pouvait être mis en place de manière directe et informelle. Nous l'avons vu précédemment dans cette enquête, notamment à cause du professionnalisme inhibant qui constitue un point de blocage majeur à la constitution d'un tel pacte, il se crée de fait une sorte de cloison entre le/la consultant·e et les participant·e·s. Ce que nous cherchons à comprendre, c'est, dans quelle mesure, est-il possible pour le/la consultant·e de contourner cette cloison afin, peut-être, de faire primer la voix des citoyen·ne·s (ou *a minima* entendre) sur celle des pouvoirs décisionnaires, initiateurs des projets ?

Au fil des entretiens, certains indices ont pu nous faire comprendre que ce « pacte », qui n'en est finalement peut-être pas un, peut se constituer de manière plus indirecte. Ce dernier passe d'abord par la relation entre le/la consultant·e et le/la commanditaire, le/la client·e, qui constitue lui/elle aussi un public auquel doit faire face le/la consultant·e, comme nous le soulignons auparavant. Nous comprenions alors que c'est plutôt la nature du dispositif mis en place que le/la consultant·e tente de s'assurer que la voix des participant·e·s aura le plus de chances d'être

prise en compte. En s'assurant que le dispositif participatif correspond à ce qui a été communiqué aux participant·e·s, cela permet dans un premier temps de confirmer l'éthique et la transparence du/de la commanditaire vis-à-vis des participant·e·s. Pour certain·e·s de nos enquêté·e·s, cette transparence est une nécessité absolue qu'il convient de respecter, parfois sous peine d'arrêt de la mission en cours :

« Antoine : *Est-ce que ça peut vous arriver de refuser des commandes que l'on vous passe ?*

Enquêté·e : *La concertation c'est des débats, des propositions etc... Et souvent on affiche " concertation " alors qu'on est dans une consultation et c'est là que je me dis qu'il faut vraiment être clair sur les règles du jeu et en même temps quand je signe une convention, il a une partie sur l'éthique. Si je me rends compte que ce qu'on a décidé et dit ce n'est pas la réalité et bien je pars, quitte à perdre de l'argent. Il y a des fois où j'ai perdu de l'argent, mais pour moi c'était important de ne pas continuer parce que cela ne correspondait pas à ce qui avait été dit et à mon éthique. »¹⁰*

Même si, comme il l'a été explicité précédemment, ce genre de cas d'abandon de mission pour des questions éthiques est extrêmement rare, une partie des enquêté·e·s nous a tout de même exprimé son exaspération face à ce genre de pratiques peu sincères, à la fois pour le/la consultant·e et surtout pour les participant·e·s, qui ne savent rien (ou sont censé·e·s ne rien savoir) des intentions du/de la commanditaire, lorsque celles-ci sont insincères :

« Tom : ***Ça à l'air de vous énerver ? [Au sujet des commanditaires qui n'utilisent pas les termes exacts pour qualifier les processus en cours.]***

Enquêté·e : *En fait nous on organise la délibération en fait, au sens de Blondiaux du coup, on essaye de mettre cette exigence-là. Le délire « on va débattre et*

¹⁰ Extrait d'entretien.

dialoguer », non mais c'est bon en fait ! Les gens disent « dialogues » quand c'est juste de l'info, alors c'est bon en fait ! »

Mais, quand cette transparence est respectée, que le/la consultant·e a pu s'assurer de la qualité du dispositif, certain·e·s consultant·e·s essaient de trouver les invariants qui peuvent exister dans le projet sujet à concertation. En effet, nos enquêté·e·s ont pu nous expliquer que dans chaque projet, certains éléments sont assurés d'être présents à la fin et ce, qu'importe les remarques, commentaires ou critiques des participant·e·s. Si les élu·e·s et/ou les technicien·ne·s qui portent le projet sont sûr·e·s d'eux/elles, il y a des choses qui ne bougeront pas. Ces invariants sont très importants à identifier pour les consultant·e·s, car si le/la consultant·e en a connaissance, il/elle peut orienter les participant·e·s vers des aspects du projet qui auront plus de chance de se voir modifiés et donc maximiser l'impact de la concertation sur le projet en cours de délibération :

« Antoine : ***Comment vous préparez la concertation du coup ?***

Enquêté·e : *Pour préparer la concertation, il faut voir auprès du client les invariants et les variantes que l'on va pouvoir concerter, quelle est la nature de ce qu'on concerte en fait. »¹¹*

Un·e autre enquêté·e nous explique que dans tout projet il existe « *des invariants, des orientations qui ne vont pas changer, c'est clair depuis le début et il y a des parties du projet qui dépendent de ce que veulent les gens* »¹².

Cependant, parfois, pour que la concertation soit efficace à la fois pour les participant·e·s et les commanditaires, il faut que les consultant·e·s poussent ces derniers/dernières à avoir de l'ambition. Les consultant·e·s peuvent aussi être des conseillers/conseillères politiques. Plus le/la consultant·e sera en mesure de rassurer le porteur du projet, plus il/elle sera à même de

¹¹ Extrait d'entretien.

¹² Ibid.

mettre les participant·e·s au centre des discussions, c'est par exemple ce que nous expliquait un·e de nos enquêté·e·s en nous parlant de son travail quotidien :

« Tom : *Du coup, est ce que vous sauriez nous dire comment est réparti votre travail, avez-vous une semaine ou un mois type peut-être ?*

Enquêté·e : [...] *Après c'est un tiers de travail avec mes clients, ça va de la calinothérapie... en gros c'est quand je rassure des gens. En fait dans notre métier on a de l'ambition un peu à la place de notre client, en fait il veut ça, nous on sait qu'il peut aller là et on s'arrange pour qu'il arrive entre les deux, moi c'est comme ça que je conçois mon métier de consultant·e. Je vais pas venir et dire oui absolument à tout, ça c'est de l'exécution, et je suis pas exécutant·e, s'ils veulent juste un·e guignol·e qui tient le micro dans la salle et qui le fait passer, moi c'est pas mon métier. En fait le gros du boulot, c'est qu'on ait bien travaillé en amont, qu'on ait analysé les jeux d'acteurs, les risques politiques, qu'on ait analysé le projet... »¹³*

On peut déjà observer grâce à cet exemple l'importance du travail à réaliser en amont d'une concertation, afin de déterminer le dispositif qui conviendra le mieux pour le type de projet délibéré. On se rend également compte de la lucidité dont font part les consultant·e·s qui ont conscience de pouvoir être instrumentalisé·e·s par les commanditaires afin d'exécuter ce que ces derniers/dernières exigeraient. Malgré le fait qu'ils/elles fassent face à des client·e·s, le/la consultant·e reste un·e conseiller/conseillère et, de fait, si il/elle considère que la stratégie que veut adopter le/la commanditaire n'est pas la bonne, il/elle peut le lui faire comprendre afin que ce·tte dernier/dernière prenne une décision faisant sens pour tou·te·s. Le/la consultant·e met donc en garde le/la commanditaire des risques encourus en cas de mauvais déroulement des concertations. C'est ce que certain·e·s de nos enquêté·e·s nous ont expliqué lors de nos entretiens :

¹³ Extrait d'entretien.

« Tom : *Est-ce que ça vous arrive de mettre en place des stratégies pour que les résultats qui ressortent de ces concertations soient le plus pris en compte possible par les commanditaires ?*

Enquêté.e : *On leur dit avec leurs mots, ils ont des chances de pas être réélu du coup, c'est dangereux politiquement de montrer qu'une concertation n'est pas sincère. On leur dit, parfois on est cash quoi là-dessus, donc c'est une stratégie mais ça en est pas une non plus, c'est pas une stratégie dérouter, c'est vraiment notre rôle de conseil et on essaye justement quand on définit notre stratégie, de faire en sorte que tous les ateliers qu'on va avoir thématiques etc, répondent à des manques, on essaye de bien comprendre où sont les manques dans le projet. »¹⁴*

Ou encore un·e autre qui nous explique quand on lui demande s'il peut exister des dérives par rapport au commanditaire :

« Enquêté.e : *Ah bah bien sûr, et puis même je peux informer le commanditaire et lui dire les risques qui peuvent surgir. Quand on fait des promesses et que je sais très bien que ces promesses ne peuvent pas être tenues, je lui dis quoi, on ne peut pas aller jusque-là. Ça ne dépend pas de vous. »¹⁵*

Ce rapport de force que tente d'instaurer l'enquêté.e permet de répondre à l'instrumentalisation que peuvent essayer de faire les commanditaires sur les consultant·e·s. Cela permet aux consultant·e·s de montrer qu'ils/elles ont conscience de cela et que des répercutions peuvent survenir si les participant·e·s s'en rendent compte.

Mais un·e consultant·e, indépendant·e, va encore plus loin pour mettre les enjeux et concepts de la concertation au clair :

¹⁴ Extrait d'entretien.

¹⁵ Ibid.

“ Tom : *Est-ce que vous formez de manière explicite ou implicite une sorte de pacte pour essayer de faire advenir la parole des habitants et des citoyens par rapport à la parole des commanditaires si les volontés de chacun sont contraires?* ”

Enquêté·e : *Ah ça c'est la charte, il y a une charte de la participation, elle est co-écrite et co-signée et ça me protège d'ailleurs. Ah oui oui, c'est important ça. Elle s'écrit, on a un groupe paritaire, composé à la fois de participants, d'élus et de techniciens. J'ai souvent une petite trame que je propose pour aller vite, avec un cadre et on en discute. D'ailleurs l'écriture est très intéressante car elle permet de travailler sur les concepts, sur les enjeux, les définitions, les limites, tout ça.*”¹⁶

L'élaboration de cette charte, faite de cette manière et pas une autre, contraint à des retours en arrière beaucoup plus difficiles. Ainsi, cette méthode vient en réponse au rapport de force qui s'établit entre le/la consultant·e et le/la commanditaire et permet de garder un certain contrôle sur le déroulé du dispositif, en plus de protéger le/la consultant·e si nécessaire. Cela dit, cette pratique exigeante de l'écriture d'une telle charte nous est apparue comme unique, d'après les propos récoltés en entretien auprès de nos enquêté·e·s.

Nous avons donc pu comprendre certaines stratégies mises en place par les consultant·e·s en amont du dispositif pour s'assurer de la bonne tenue du processus, de sa sincérité, et alors de son efficacité, ce qui permet aux participant·e·s de pouvoir s'en emparer et de se faire entendre. Mais une fois le processus terminé, après la restitution du bilan par les consultant·e·s, ces derniers/dernières n'ont plus réellement de prises sur le projet et les décisions qui en découlent seront prises, *in fine*, par le commanditaire. Toutefois, un·e consultant·e, indépendant·e lui/elle aussi, continue de mettre la pression en aval pour tenter d'avoir la certitude que tout aura été mis en place pour que la concertation soit suivie d'effets concrets :

¹⁶ Extrait d'entretien.

« Tom : *Et du coup, vous suivez vous-même les suites du projet après avoir rendu votre restitution à votre client ?*

Enquêté·e : *Ça peut m'arriver de faire chier des clients assez longtemps après la restitution mais quand je l'ai fait une fois, deux fois, trois fois, je considère que j'ai fait mon boulot de consultante et si vous ne voulez pas, vous voulez pas... Mais voilà quoi. »¹⁷*

On comprend alors l'importance que revêt la prise en compte du bilan réalisé, car même après la fin d'une mission, alors que le contrat entre le/la commanditaire et le/la consultant·e est terminé, ce·tte dernier/dernière continue de se soucier des suites du projet. Malheureusement, on peut aussi observer une résignation, le/la client·e n'ayant aucun compte à rendre au/à la consultant·e concernant l'aboutissement du projet. Les consultant·e·s ne peuvent faire beaucoup plus à l'issue de la mission, d'où parfois ce sentiment de frustration s'ils/elles comprennent que le bilan ne sera peut-être pas pris en compte. Et nous parlons là d'un·e consultant·e, indépendant·e, ayant plus de liberté(s) qu'un·e consultant·e salarié·e, qui ne pourra pas s'adonner à ce genre de pratiques post-contractuelles.

Nous voyons au travers de cet exemple le/la commanditaire reste l'ultime décideur·euse, il lui revient donc de droit de décider de prendre en compte ou non ce qui a pu être dit lors des processus participatifs et délibératifs, même si cela implique de renier un engagement préalable, qu'il ait été établi à l'écrit ou à l'oral. Cela ne fait mystère pour personne (ce n'en est même pas un), mais nous rappelons encore une fois ici, que le/la commanditaire reste, malgré les nuances et les changements à la marge, le seul réel pouvoir décisionnaire. La présente assertion n'a pas vocation à occulter les cas où les projets ont été substantiellement améliorés par une exigeante participation, elle n'a vocation qu'à rappeler à l'écrit un état de fait.

Un dernier résultat de notre enquête est le suivant : Il apparaît que dans notre panel, seul un tiers des enquêté·e·s ont effectivement lu sur la participation.¹⁸ Quand nous parlons de « lire

¹⁷ Extrait d'entretien.

¹⁸ *Nota bene* : notre panel étant restreint, il semblerait hasardeux de généraliser ce résultat. Au contraire, d'après nos lectures, il pourrait ne pas s'avérer étonnant que la proportion d'un tiers soit en réalité plus faible dans le champ de la participation. Toutefois, nous ne pouvons vérifier cela à cette heure : la sentence précédente reste alors à ce jour une hypothèse.

sur la participation », nous parlons de lecture d'ouvrages et d'articles de chercheur·euse·s apportant leur regard spécifique sur cet objet de recherche. Nous ne parlons pas de littérature « technique », d'ouvrage fait pour enseigner « comment faire la participation » (que les consultant·e·s savent déjà faire très bien : c'est leur métier) mais bien d'une littérature sur le « pourquoi faire la participation ? », « comment se fait la participation ? » et le « à quoi sert la participation ? ».

Une fois ce constat fait, nous pensons à ces mots de Kant : « *La théorie sans la pratique est inutile, et la pratique sans la théorie est aveugle.* ».

La théorie, sur les questions précédemment énoncées, semble tout à fait en mesure d'accroître la réflexivité des acteur·rice·s sur tous les points évoqués et les problèmes précédemment soulevés dans cette étude. L'extrait d'entretien le plus brut à ce sujet serait peut-être celui-ci :

« Antoine : *Globalement est-ce que vous avez des thématiques qui vous passionnent, dans la vie... Qu'importe ?*

Enquêté·e : (se met à rire) Ouais. *Bon je pense que c'est le moment de vous avouer un truc, ah ! (rigole encore). Accessoirement, moi en fait, euh... Je me cogne un petit peu aux limites de l'exercice de mon métier en ce qui concerne les enjeux d'évolution de l'exercice démocratique en France. En fait je réponds à des cadres de mission sur lesquels je peux difficilement agir, et qui sont pas toujours d'une ambition folle etcaera, etcaera... Donc en fait euh... Pour compenser ça et arrêter de tourner en rond et de me faire... de m'emmerder en fait pour dire les choses, je milite politiquement et j'ai monté, avec d'autres, une dynamique participative et citoyenne aux dernières municipales chez moi. »¹⁹*

Ajoutons à cela que c'est aussi un·e de nos enquêté·e·s ayant le plus lu, si ce n'est celui/celle qui a le plus lu, qui en a le plus cure des règles du marché de la participation.

À ce stade, soyons bien clairs : nous ne disons pas que les consultant·e·s interrogé·e·s ne sauraient pas faire preuve de réflexivité ni même de lucidité quant à leur activité, ses ressorts et leurs effets. Nous disons que cette réflexivité et cette lucidité ne sont que partielles. Disons-le

¹⁹ Extrait d'entretien.

aussi : nous-mêmes, (apprentis) enquêteurs, faisons aussi preuve d'une lucidité purement partielle. La connaissance totale n'existe pas. Tout ce que nous voulons dire, c'est la chose suivante : Chaque consultant·e fait preuve de plus ou moins de réflexivité quant à son activité, nous avons simplement observé que cette réflexivité était plus exprimée, plus prégnante, chez les consultant·e·s ayant un bagage bibliographique *a minima* poussé.

Une fois ceci dit, une question s'impose : la réflexivité chez ces consultant·e·s est-elle plus poussée parce qu'ils ont lu des ouvrages de chercheur·euse·s sur la participation, ou bien ont-ils/elles été amené·e·s à lire par le fait d'une réflexivité plus poussée à la base ? Si nous n'avons pas la réponse à cette question, nous supposons que quelque soit le cas, l'aller-retour entre réflexivité personnelle et lecture d'ouvrage(s) reste un excellent moyen de progresser en la matière.

Il nous est aussi apparu que ce sont les consultant·e·s ayant le plus lu qui ont la vision la plus enrichie de leur activité. Nous avons vu que tou·te·s les consultant·e·s partagent, à tort ou à raison, la croyance que, la participation, et par corollaire leur action, permettait d'avancer dans l'objectif de l'établissement d'une société plus démocratique. Toutefois, si cette croyance n'est pas forcément plus forte chez les consultant·e·s ayant lu sur la participation, elle semble plus poussée dans sa relation aux participant·e·s. C'est chez ces mêmes consultant·e·s que nous avons trouvé l'idée d'*empowerment* (pouvoir d'agir) la plus poussée, formulée de manière explicite ou non.

Conclusion

Au début de cette enquête, nous choisîmes d'étudier la profession de consultant·e en participation car nous nous posions une question pour nous importante : Le marché de la participation est-il un marché comme un autre ?

La question était complexe, et elle souffrait d'un problème : Le thème de l'année était « les professions faisant face à un public ». Notre questionnement initial ne nous permettait pas de poser une problématique en lien avec les publics des consultant·e·s. C'est donc une simple phrase d'un consultant, la première citée de ce rapport (p.14), qui nous a amené vers le nouveau questionnement qui allait devenir notre objet de recherche. Si cette phrase ne nous a finalement mené à rien durant l'entretien (avons-nous surestimé la portée de cette sentence ou bien nous sommes-nous heurtés à un discours restitué ?), elle nous aura au moins permis de nous poser des questions qui ont semblé-ils être peu posées au regard de la bibliographie recensées sur le sujet.

Nous avons donc, au début de cette enquête et pendant son cours, étoffé notre bibliographie déjà constituée avant cette enquête afin de nous préparer au mieux à entrer sur notre terrain de recherche. Nous n'avons pas été déçus.

Cette enquête nous a permis de confirmer que la plupart des consultant·e·s en participation avaient une vision *a minima* engagée de leur profession. Cela est dû à la croyance qu'entretiennent les acteur·rice·s du champ dans les bienfaits de la participation. Si cet engagement ne se traduit pas toujours dans les pratiques, c'est quelque chose que l'on peut retrouver dans les discours. Le questionnement portant sur l'engagement porte finalement plus sur la portée et l'importance de ce dernier.

Nous avons établi que dans la quasi-totalité des cas, l'aspect engagé, et parfois militant de ces consultant·e·s, faisait face, dans le cadre de notre problématique, à la barrière du professionnalisme impliquant une neutralité à toute épreuve des agent·e·s. C'est le professionnalisme inhibant.

Comment pourrait-il en être autrement, dans une société où la norme participative s'est instituée largement au prix de sa dépolitisation ? La participation n'échappe pas au phénomène omniprésent de technicisation et de dépolitisation de la politique.

Alors, nous avons pu, en étudiant le sujet, comprendre que le marché de la démocratie participative était un marché presque comme un autre, au détail près qu'il est un marché politique, même dépolitisé. Mais nous avons surtout dû nous requestionner en nous rendant compte que, depuis le début, nous aurions dû considérer les pouvoirs décisionnaires comme publics de consultant·e·s, au lieu de ne voir comme seul public les participant·e·s aux processus participatifs.

Nous avons dû établir une chose durant notre enquête : le « pacte démocratique » tel que nous l'avions pensé ne peut se conclure dans les conditions de travail actuelles des consultant·e·s. Il nous a fallu acter « l'impossible pacte démocratique ». Impossible ? Presque. Le sens du « pacte démocratique », permettre de faire entendre et de prendre en compte la voix des citoyen·ne·s face aux pouvoirs décisionnaires dans la construction et la production de l'action publique, se retrouve finalement autre part... Nous l'avons vu, le sens de cette démarche se joue en fait dans la négociation du cadre entre les consultant·e·s et les commanditaires. Là se joue la tentative de « pacte démocratique », que nous qualifions d'indirect. Nous la qualifions ainsi car il est inexistant dans la relation aux participant·e·s, mais la tentative est pourtant faite pour eux/elles dans le cadre de la relation aux commanditaires. Le « pacte démocratique » tel que pensé est donc impossible, mais « pacte démocratique indirect », s'il n'a rien d'assuré à chaque fois, est possible.

Enfin, nous avons relevé que la réflexivité des consultant·e·s sur leur activité est particulièrement plus forte que ceux-ci/celles-ci disposent d'un bagage bibliographique sur la participation et ses enjeux. En somme, la conception de leur activité nous est également apparue enrichie par cette réflexivité. Nous connectons ce fait au suivant : S'il n'y a pas de lien de causalité (s'il y en a un, rien ne nous permet de le prouver), nous détectons au moins un lien de corrélation entre l'implication militante des consultant·e·s et leur bagage bibliographique. Quel fait précède lequel ? Voilà un intéressant questionnement.

Alors, pour conclure, il nous apparaît à cet instant pertinent de révéler le parallèle qui existe entre la sociologie d'intervention et l'action des consultant·e·s en participation. Les conditions de leurs missions, sur le fond, nous paraissent plus semblables qu'elles ne pourraient l'être au premier regard.

La sociologie d'intervention est la sociologie qui répond à des commandes et des appels d'offres, afin d'étudier un problème et émettre des recommandations pouvant faire office de propositions de solutions.

Le Professeur des universités en sociologie, Monsieur Bruno Milly, nous a appris que, dans la sociologie d'intervention, il n'est pas possible en tant que sociologue intervenant·e de ne pas être instrumentalisé·e. L'objectif est alors de concevoir un dispositif d'intervention permettant à chacune des parties prenantes d'instrumentaliser le/la sociologue. La première vigilance à avoir à ce sujet est de rendre possible cette instrumentalisation par tou·te·s, surtout, que le/la commanditaire ne soit pas le/la seul·e acteur·rice capable d'instrumentaliser le/la sociologue et son dispositif.

Voilà le parallèle désormais évident que le peut dresser entre le/la sociologue d'intervention et le/la consultant·e en participation : Le but des consultant·e·s, comme celui du/de la sociologue d'intervention, est de se faire instrumentaliser. La question à se poser est la suivante : Les consultant·e·s en participation parviennent-ils/elles à mettre en œuvre des dispositifs permettant aux participant·e·s de les instrumentaliser en leur faveur et ainsi remplir leur rôle de citoyen·ne, ou bien seul·e·s les commanditaires ont-ils/elles la capacité de rester les seul·e·s pouvoirs décisionnaires ?

En somme, voici posée là la question politique par excellence : Qu'en est-il dans nos sociétés du partage et de l'exercice du pouvoir ?

Bibliographie

BACQUÉ, BIEWENER, 2013, L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?, *Réseau Canopé*, N°173, p. 25-32.

BEAUD, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour "l'entretien ethnographique", *Politix*, n°35, p.226-257.

BELIARD, EIDELIMAN, 2008, Au-delà de la déontologie. Anonymat et confidentialité dans le travail ethnographique, *La Découverte*, p.123-141.

BERNADAT, THALINEAU, 2018, La participation citoyenne: sur les ambiguïtés du "pouvoir d'agir", *Savoir/Agir*, n°43, p.41-50.

BLONDIAUX, FOURNIAU, 2011, Démocratie et participation : Un état des savoirs, *Participations*, n°1, p.3-20.

BLONDIAUX, FOURNIAU, 2011, Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien, *Participations*, n°1, p.8-35.

[Entretien avec] BLONDIAUX, Loïc. Mené par CHATEAUNEUF-MACLES, Anne, 2018, SES-ENS (En ligne). Disponible sur :
<http://ses.ens-lyon.fr/articles/la-democratie-participative-entretien-avec-loic-blondiaux>
(consulté le 01/12/2021).

BROQUA, 2009, L'ethnographie comme engagement: enquêter en terrain militant, *Genèse*, n°75, p.109-124.

Cours de Rémi Rouméas, cours « Enquête qualitative », L3 Sciences sociales, Université Lumière Lyon 2, 2021-2022.

Cours de Romain Damien, cours « Politique européenne », L3 Sciences sociales, Université Lumière Lyon 2, 2021-2022.

Cours du Professeur des universités en Anthropologie Gilles Raveneau, cours « L'enquête qualitative en sciences sociales », L3 Sciences sociales, Université Lumière Lyon 2, 2021-2022.

Cours du Professeur des universités en Sociologie Bruno Milly, cours « Enquête qualitative », L3 Sciences sociales, Université Lumière Lyon 2, 2021-2022.

DELPEUCH, ROSS, BONNET, 2017, Les analyses sociologiques des relations police-population: vers une reconnaissance de la variété des pratiques policières. Présentation du dossier, *Droit et Société*, n°97, p.457-468.

DESMOULIN, BACQUÉ, 2019, Les conseils citoyens, beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, n°24, p.5-25.

GAUDIN, 2010, La démocratie participative, *Informations sociales*, n°158, p.42-48.

GIRAUD, 2017, La participation des habitants à l'élaboration d'un projet de renouvellement urbain : des limites aux significations des démarches participatives, *Sciences de l'Homme et Société*.

GOURGUES, 2012, Avant-propos: penser la participation publique comme une politique de l'offre, une hypothèse heuristique, *Quaderni*, n°79, p.5-12.

GUIHENEUF, 2021, Faire de l'accompagnement à la participation un métier, *Cahier de l'action*, n°57, p.17-26.

MAZEAUD, 2012, Administrer la participation : l'invention d'un métier entre valorisation du militantisme et professionnalisation de la démocratie locale, *Quaderni*, n°79, p.45-58.

MAZEAUD, SA VILAS BOAS, BERTHOME, 2012, Penser les effets de la participation sur l'action publique à partir de ses impensés, *Participations*, n°2, p.5-29.

MAZEAUD, NONJON, 2015, De la cause au marché de la démocratie participative, *Agone*, n°56, p.135-152.

MAZEAUD, NONJON, 2017, Les enseignements d'une comparaison manquée. Les professionnels de la participation en France et au Québec, *Politix*, n°120, p.61-86.

MAZEAUD, NONJON, 2018, *Le marché de la démocratie participative*, Éditions du Croquant, « Sociopo ».

NONJON, 2005, Les usages de la proximité dans le champ participatif, *La proximité en politique*, p. 169-181.

NONJON, 2006, *Quand la démocratie se professionnalise : enquête sur les experts de la participation*, thèse.

PANCHER, 2016, La concertation: d'une exigence démocratique à un impératif managérial pour l'action publique, *Annales des mines - Responsabilité et environnement*, n°81, p.48-51.

PAUGAM, 2012, S'affranchir des prénotions, *L'enquête sociologique*, p.5-26.

ROSELLI, 2011, Les enquêtes qualitatives en bibliothèque: quelles techniques pour quels résultats, *La boîte à outils*, n°22, p.80-92.

TISSOT, 2005, Reconversion dans la politique de la ville: l'engagement pour les "quartiers", *Politix*, n°70, p.71-88.

Glossaire

Pour ce glossaire, nous avons volontairement opté pour des définitions basiques et brèves, même quand certaines notions ou certains concepts pouvaient mériter des pages pour eux seuls. Nous pensons néanmoins que ce glossaire devrait être suffisant pour garantir la compréhension des termes utilisés dans ce rapport.

Participation :

La participation est le fait que des personnes s'impliquent ou soient impliquées sur des questions d'ordre collectif. La participation est en général fondée sur des réflexions d'ordre démocratique. La participation est depuis les années 1980 utilisée et désignée dans l'action publique comme indispensable sans qu'elle n'ait pour autant toujours su se réaliser.

Consultant·e·s :

Les consultant·e·s en participation sont des personnes qui, de leur fait ou par le biais de leur organisme employeur, louent leurs services et savoirs-faire en termes de participation auprès de commanditaires, qui sont donc les client·e·s.

Démocratie :

Nous entendons par démocratie le fait que chacun·e ait la possibilité d'influer de manière égale sur les politiques publiques, qui régissent la vie en collectif.

Participant·e·s :

Les participant·e·s sont les personnes participant aux dispositifs de participation organisés et animés par les consultant·e·s.

Citoyen·ne·s :

Personne·s ayant la volonté (ou le potentiel-volonté), individuellement et dans un esprit collectif, d'influer sur les politiques publiques.

Potentiel-volonté :

Le potentiel-volonté désigne le fait que qu'une personne peut ne pas avoir la volonté d'exercer son influence à un moment donné, mais pourra potentiellement avoir cette volonté plus tard, dans 1 heure ou dans 100 ans (ou même jamais).

« Pacte démocratique » :

Le « pacte démocratique » signifie dans notre enquête le fait que consultant·e·s et participant·e·s conviennent, explicitement et/ou implicitement, mais toujours informellement, de « faire équipe » afin que les orientations délibérées par les participant·e·s soient entendues et appliquées par les pouvoirs décisionnaires. Le « pacte démocratique » se comprend comme un idéal-type.

Pouvoirs décisionnaires :

Les pouvoirs décisionnaires sont définis dans notre enquête comme les commanditaires des dispositifs de participation qui détiennent seuls le pouvoir formel de décision, et ont donc le dernier mot dans l'élaboration des politiques publiques.

Assimilé·e·s (à l'action publique) :

Ceux/Celles que nous décrivons comme assimilé·e·s à l'action publique sont les professionnel·le·s travaillant en entreprises et associations, et les consultant·e·s indépendant·e·s, qui vivent des commandes publiques.

Empowerment :

L'*empowerment*, ou pouvoir d'agir en français, est un processus d'acquisition de pouvoir ayant cours tout au long de la vie et visant à se donner les capacités individuellement et collectivement d'agir pour prendre, individuellement et collectivement, son destin en main.